

AGTT – Rapport du président 2022-2023

Mesdames et Messieurs,

Chères président(e)s des clubs, membres d'honneurs et représentantes, chères amies de tennis de table,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à AGA, organisée par le CTT Onex.

La saison après-Covid touche à sa fin. L'AGTT peut se réjouir d'une très bonne année sur le plan sportif et financier, où les objectifs fixés ont été pratiquement tous réalisés.

Dans les rapports de mes collègues du CD, vous trouverez tous les détails.

Notre Association a été constituée à Genève, en date du 22 novembre 1932, Association Genevoise de Tennis de Table (AGTT), au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Depuis le début, sa mission était de développer et d'encadrer le tennis de table genevois de façon sécuritaire, dans le but de favoriser l'adoption d'un mode de vie sain et actif. Cette mission n'a pas changé, elle s'est améliorée au fil des années.

Le 16 septembre 2022 nous avons tous et toutes célébré les 90 ans et, au nom de l'AGTT, je vous remercie d'avoir participé accompagnés par vos épouses ou compagnons.

Chères collègues, nous cherchons constamment à nous améliorer voire nous dépasser parce que la passion est notre motivation et notre engagement, afin qu'on puisse relever les défis d'aujourd'hui et de demain, et ceci avec vous.

Le tennis de table est un sport accessible pour tous et toutes, INCLUSION est un objectif important qui doit être appliqué dans tous les clubs. ÉTHIQUE : tout joueur de tennis de table mérite de pratiquer son sport dans un environnement sécuritaire et dans lequel le respect de soi et de l'autre est valorisé.

L'AGTT dans ses statuts a comme guide de conduite La Charte d'éthique du sport, et à ce titre j'ajoute dans mon rapport cette Charte.

La [Charte d'éthique du sport](#), soutenue par l'Office fédéral du sport, Swiss Olympic et les fédérations sportives suisses, résume les valeurs olympiques. Parce qu'elle engage tous les acteurs du sport à la loyauté et au respect, elle est essentielle à la pérennité du sport.

Les **neuf principes** de la Charte d'éthique :

1. **Traiter toutes les personnes de manière égale.** Personne ne doit faire l'objet de discriminations fondées sur la nationalité, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine sociale ou les préférences religieuses et politiques.
2. **Promouvoir l'harmonie du sport avec l'environnement social.** Les exigences relatives à l'entraînement et à la compétition sont compatibles avec la formation, l'activité professionnelle et la vie de famille.
3. **Renforcer le partage des responsabilités.** Les sportifs et les sportives participent à la prise de décisions qui les concernent.
4. **Respecter pleinement les sportifs au lieu de les surmener.** Les mesures prises pour atteindre les objectifs sportifs ne lèsent ni l'intégrité physique ni l'intégrité psychique des sportifs et des sportives.

5. **Eduquer à une attitude sociale juste et à un comportement responsable envers l'environnement.** Les relations entre les personnes et l'attitude envers la nature sont empreintes de respect.
6. **S'opposer à la violence, à l'exploitation et au harcèlement sexuel.** Aucune forme de violence, physique ou psychique, ni aucune forme d'exploitation ne peut être tolérée. Il faut être vigilant, sensibiliser et intervenir à bon escient.
7. **S'opposer au dopage et à la drogue.** Informer sans relâche et réagir immédiatement en cas de consommation, d'administration ou de diffusion de produits dopants.
8. **Renoncer au tabac et à l'alcool pendant le sport.** Dénoncer le plus tôt possible les risques et les effets engendrés par la consommation de tabac et d'alcool.
9. **S'opposer à toute forme de corruption.** Promouvoir et exiger la transparence des processus et des décisions. Réglementer et rendre systématiquement publics les conflits d'intérêt, les cadeaux, les finances et les paris.

Le tennis de table genevois ne se résume pas qu'à notre championnat et à la coupe pour ne citer que ces deux importantes compétitions mais aussi à l'encadrement de la jeunesse, le sport du loisir. Également, des efforts importants sont déployés aussi au niveau des commissions. J'aimerais mentionner l'organisation des championnats suisses jeunesse par le CTT ZZ-Lancy, qui furent une très belle réussite. Aussi souligner les excellents résultats sportifs d'ensemble obtenus à cette occasion par la relève genevoise emmenée par Fanny Doutaz, championne suisse U17 et Abishek Vepa, vice champion suisse U17.

Chères collègues, rien n'est possible sans le soutien continu de nos institutions (Ville, Canton, Communes), des entraîneurs, des comités de clubs, des parents, des bénévoles et bien sûr des joueurs et joueuses.

Au niveau de la communication et des réseaux sociaux nous avons engagé Monsieur Alexandre Rossignol à temps partiel sous la responsabilité de Rémy Lhoest.

Notre équipe de professionnels Rémy Lhoest (Directeur d'Office), Wilfried Monteil (Directeur Sportif) et Alexandre Rossignol (responsable communication et médias) renforcent davantage la promotion et le développement du tennis de table.

La qualité de leur travail nous donne entière satisfaction et nous les remercions.

Pour l'AGTT, les priorités sont les suivants :

1. Développer davantage le tennis de table et faire progresser les jeunes, filles et garçons
2. Augmenter le nombre des licencié(e)s
3. Bâtir un meilleur avenir – ITTG

La devise : Top in all we do ! Meilleurs dans tout ce que nous faisons !

Pour cela :

- La formation est un enjeu fondamental pour le développement du tennis de table, dans une logique d'ouverture (stages pour les jeunes, entraîneurs, arbitres, Juges-arbitres)
- Les écoles de tennis de table dans les clubs doivent avoir des moniteurs (formateurs) qui ont suivi et ont été reconnus avec un diplôme ou un certificat, en fonction des degrés d'entraînement qu'ils assurent.

- Augmenter le nombre d'arbitres et juges arbitres afin que nous puissions répondre aux besoins ; l'effectif des arbitres et juges arbitres est en progression, et l'AGTT maintient le cap pour enfin avoir un nombre suffisant.
- Développer davantage la collaboration avec les institutions publiques, les mass médias et les communes.
- Créer un lien encore plus étroit entre les clubs et l'AGTT par le site de l'AGTT et par des visites dans les clubs et une visibilité sur les réseaux sociaux.

Chères déléguées,

Comme vous le savez, notre rôle majeur en tant que dirigeantes des clubs est aussi celui de l'encadrement, l'éducation, l'orientation et la protection des jeunes. A ce titre je m'adresse à vous afin de continuer et faire perdurer cet acquis.

Comme vous l'avez constaté, le tennis de table est un sport intergénérationnel qui fait notre richesse.

Avant conclure, j'aimerais vous transporter un peu dans le temps et vous informer que :

Le tennis de table trouve ses origines dans l'Angleterre de la fin du XIX^e siècle. L'histoire la plus répandue sur la création du tennis de table est qu'au cours d'un dîner, des notables de la société victorienne discutant de tennis ont voulu montrer quelques schémas de jeu sur la table. Ils se sont alors servis d'un bouchon de champagne en guise de balle, des boîtes de cigare pour les raquettes et des livres pour le filet.

Sa popularité croissante incite des fabricants de jeux à vendre des équipements. En 1890, l'Anglais David Foster introduit le premier jeu de tennis sur une table, suivi par Jacques Gossima en 1891. Les premiers championnats nationaux sont organisés en Hongrie en 1897. D'après d'autres sources, ce serait l'Anglais John Jaques qui en 1901 invente le Ping Pong, ce qui conduit son entreprise familiale à produire des équipements. Ce nouveau jeu est appelé à l'époque gossima.

Mesdames et Messieurs président(e)s des clubs, membres d'honneurs et représentantes, athlètes filles et garçons je compte sur votre dévouement et vous souhaite d'ores et déjà une excellente saison 2023-2024.

Une autre année, un autre défi !
Respectueusement à vous,
Une très belle saison 2023-2024

Genève, le 10 juin 2023

Jean-Pascal Stancu
Président de l'AGTT